



• **BETTERAVES SUCRIÈRES :**

Evolution de la cercosporiose et de la rouille. Faible présence d'oidium et de ramulariose. Très faible activité des noctuelles défoliatrices et des pégomyies.

• **COLZA:**

Surveiller les limaces et altises autour de la levée du colza. Pensez à poser vos pièges.

## BETTERAVES SUCRIÈRES

**40** parcelles sont observées cette semaine.

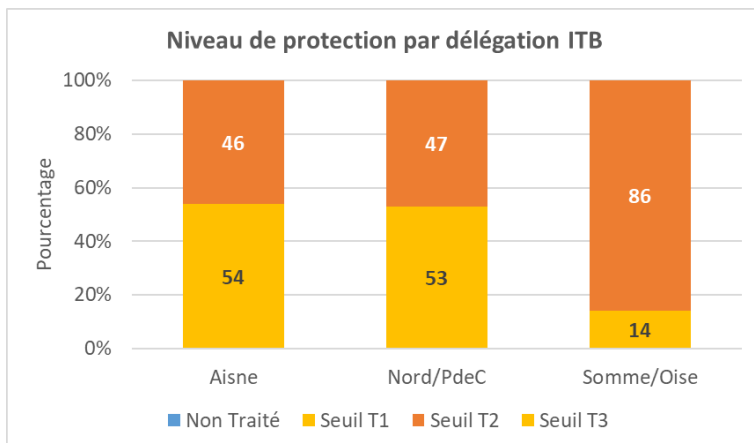
**Maladies foliaires :**

Présente sur la majorité des parcelles du réseau, la cercosporiose reste la maladie dominante. La rouille est également présente sur la majorité des sites avec 3 parcelles qui déclenchent au seuil T2. L'oidium et la ramulariose sont observés sur certains sites du réseau d'observation à des niveaux inférieurs au seuil de déclenchement T2.

**55% des parcelles du réseau ont atteint le seuil T2 cercosporiose dans les Hauts-de-France.**

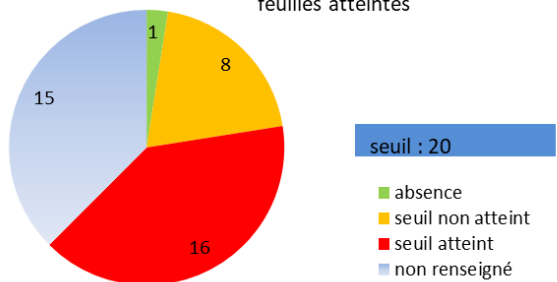
Cette semaine, **17 parcelles du réseau ont atteint un des seuils indicatifs de risque cercosporiose ou rouille (ou les 2) pour une deuxième protection :**

- 4 parcelles dans l'Aisne,
- 8 parcelles dans le Nord-Pas-de-Calais,
- 5 parcelles dans l'Oise/Somme.

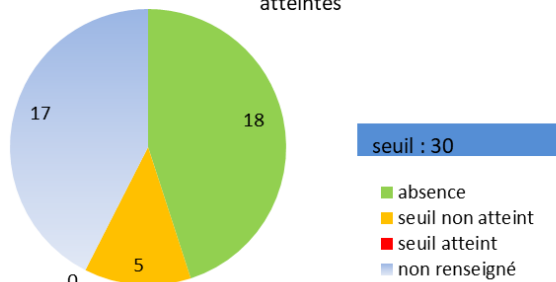


Situation des parcelles sous protection:

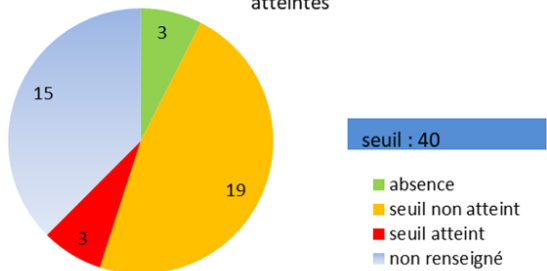
Cercosporiose - T1 réalisé - % de feuilles atteintes



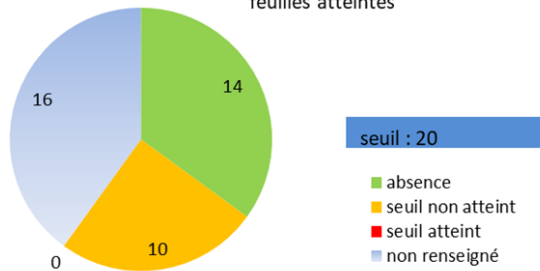
Oïdium - T1 réalisé - % de feuilles atteintes



Rouille - T1 réalisé - % de feuilles atteintes



Ramulariose - T1 réalisé - % de feuilles atteintes



Pour rester informé de l'évolution des maladies vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladie », mis à disposition par l'ITB.

Lien : <http://maladies.itbfr.org/>

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

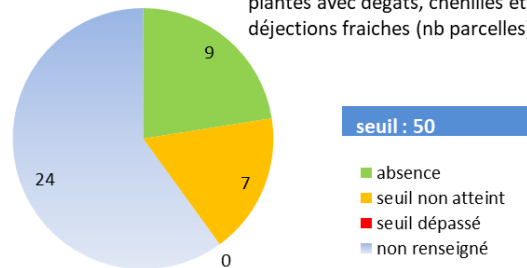
Maladies	Régions	T1	T2
<b>Début de la protection avant la mi-août</b>			
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %
	autres régions	1 <sup>ers</sup> symptômes	20 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %

Bordure littorale : « bande côtière de 100km »

Noctuelles défoliatrices

Faible activité des noctuelles défoliatrices, leur présence diminue par rapport à la semaine dernière. Elles sont observées sur 7 parcelles du réseau **sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec traces de morsures ou de déjections.**

Noctuelles défoliatrices - % de plantes avec dégâts, chenilles et déjections fraîches (nb parcelles)

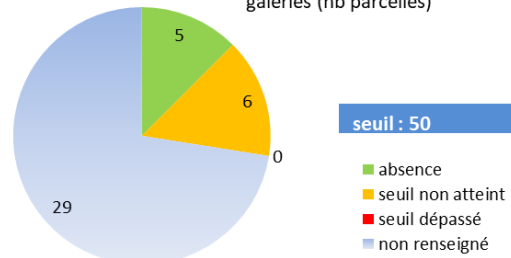


Pégomyies :

La présence d'asticots de pégomyies reste faible. Ils sont observés dans 6 parcelles **sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50 % de betteraves avec galeries et asticots vivants.**

La présence de pontes de pégomyies est également très faible avec seulement 1 parcelle en signalant.

Pégomyies - % de plantes avec galeries (nb parcelles)



# COLZA

## LIMACES :

### Evaluation du risque :

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès maintenant** dans les parcelles où le colza sera semé.

Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25 m<sup>2</sup>. Humidifiez-les en ne mettant pas d'ap-pâts (anti-limace). De préférence, disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.



Piège à limaces (Claude GAZET – CA59/62)

### Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau De Sangosse (tableau ci-dessous) sont en majorité avec captures. 4 parcelles sur 7 possèdent des limaces :

Date du relevé	Commune	Code postal	Total limaces (par m <sup>2</sup> )	Stade des parcelles
23/08/2021	NESLES LA MONTAGNE	02400	2	Non semée
23/08/2021	CAPPELLE EN PEVELE	59242	0	Non semée
23/08/2021	TEMPLEUVE	59242	2	Non semée
23/08/2021	VERTAIN	59730	0	Non semée
23/08/2021	WARGNIES LE GRAND	59144	0	Non semée
23/08/2021	RELY	62120	1	Non semée
23/08/2021	BEAUQUESNE	80600	1	Levée

- Les conditions actuelles très humides sont favorables au risque de limaces.
- La **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).

**Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.**

- Des **principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf tableau ci-dessous).

Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires
<b>Type de sol</b>		
Sable	Moyen	
Limon	Elevé	
Argile	Très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide
<b>Gestion des résidus</b>		
Exportation des résidus de récolte	Faible	
Présence importante de résidus	Très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)
<b>Travail du sol</b>		
Labour	Faible	Enfouissement des pontes
Déchaumage	Très faible	Destruction des œufs par dessèchement
Semis direct	Très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch
Roulage	Faible	Réduction des interstices
<b>Qualité des semis</b>		
Lit de semences pailleux	Elevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces
Motteux	Elevé	Abri pour les limaces

- De la **présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

## Altises adultes : à surveiller de près.

### On rencontre deux types d'altises sur colza :

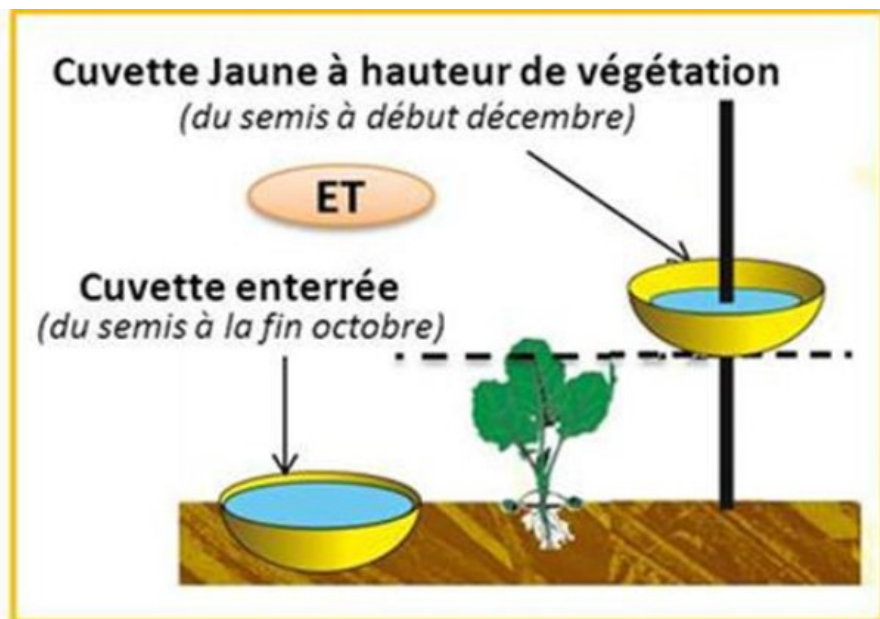
- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.
- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

**Seuil Altises : 80 % des pieds avec morsures ET 25 % de surface foliaire détruite\***

\* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.

### Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune pour les altises :

- Disposez une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) ET une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relevez vos cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



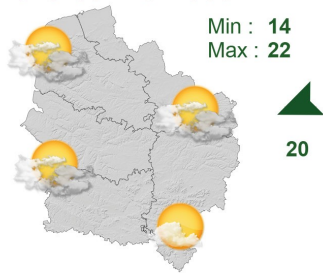
Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé. Identification et stratégies de lutte

Lien de l'article ambrosie :

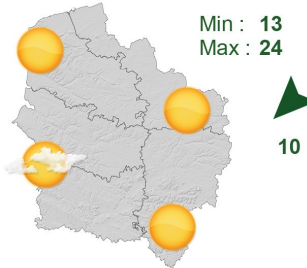
[https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_nationale\\_Ambrosie\\_2021\\_VF\\_cle025cc8.pdf](https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_Ambrosie_2021_VF_cle025cc8.pdf)

# METEOROLOGIE

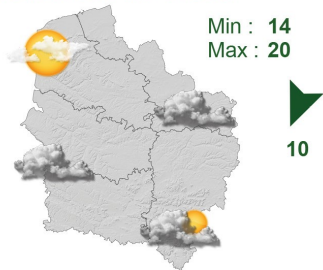
## Mercredi 25 Août



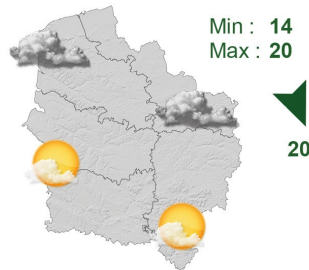
## Jeudi 26 Août



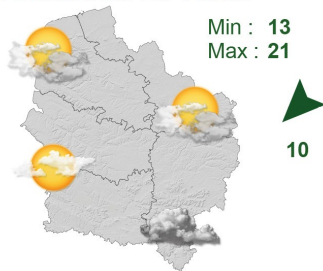
## Vendredi 27 Août



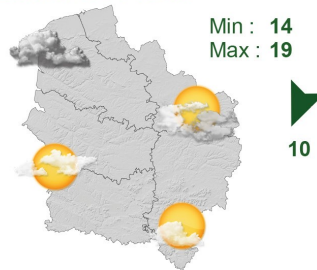
## Samedi 28 Août



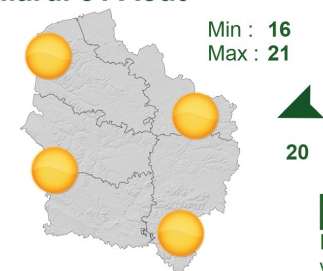
## Dimanche 29 Août



## Lundi 30 Août



## Mardi 31 Août



**Pour en Savoir +**  
Rendez-vous sur  
[www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.  
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.  
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L. Douy - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais.  
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delafosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.  
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemmech, IREQ de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yermovéo, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).  
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

